

LUNDI 7 AVRIL 2025

Séance publique du Conseil départemental //

Le Département, véritable courroie de transmission entre les allocataires du RSA et les entreprises pour un retour vers l'emploi durable

« Notre volonté est simple : transformer la politique d'insertion sociale et professionnelle existante en une politique de retour à l'emploi. La véritable solidarité, c'est bien d'accompagner les allocataires du RSA vers la vie professionnelle, pilier de la vie sociale », a déclaré Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, lors de la séance publique du lundi 7 avril 2025 à la Maison du Département.

Et d'ajouter : « Notre département est dans une situation de quasi plein emploi avec un taux de chômage de 5,5%, le plus bas de Nouvelle-Aquitaine. Et même si la conjoncture est morose, les entreprises deux-sévriennes sont à la recherche de main d'œuvre. Bien que désormais dépourvu de la compétence économique, le Département a la volonté d'être cette courroie de transmission entre les entreprises et les allocataires du RSA. Cela est réciproquement salvateur. D'un côté, les allocataires renouent avec une activité professionnelle qui leur permet de vivre dignement et non plus de survivre. De l'autre côté, les entreprises peuvent se projeter et se développer en Deux-Sèvres ».

La bataille collective du retour à l'emploi

« Le retour à l'emploi est une bataille collective. Aussi, nous avons lancé en 2024 une série de consultations auprès de l'ensemble des partenaires (NDLR, associations, comités de bassin d'emploi, groupements d'employeurs, entreprises, structures d'insertion par l'activité économique) qui oeuvrent pour le retour à l'emploi », a souligné Coralie Dénoués.

Ces consultations ont permis de répondre à un double objectif : d'une part, présenter les fondements de cette politique rénovée de retour à l'emploi en prenant mieux en compte les attentes des employeurs et d'autre part, travailler ensemble à l'émergence d'actions novatrices avec un nombre de partenaires élargi. « D'où le lancement ce lundi 7 avril 2025 d'un appel à projets doté d'une enveloppe financière de 1,377 million d'euros pour l'année 2025 visant à mettre en place des réponses packagées pour le retour à l'emploi à l'échelle des bassins d'emploi et des filières. Les Maisons départementales des solidarités, lesquelles reterritorialisent la réponse sociale, s'inscrivent parfaitement dans cette démarche. Elles permettront de faire vivre une dynamique d'acteurs autour de projets adaptés aux besoins et aux contextes locaux », a souligné Olivier Poiraud, vice-président en charge de l'insertion sociale et professionnelle.

Cette enveloppe de 1,377 million d'euros sera répartie de la manière suivante :

- 734 000 euros pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers les entreprises ;
- 220 000 euros pour lever les freins à la mobilité ;
- 137 000 euros pour des actions de remobilisation à visée d'emploi ;
- 200 000 euros pour financer des solutions de garde d'enfants ;
- 86 000 euros pour la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Les dispositifs et actions financés s'adresseront plus particulièrement aux familles monoparentales, aux personnes de plus de 50 ans et préventivement, aux jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Les projets portés par des réseaux d'entreprises ou des branches professionnelles seront encouragés notamment dans les secteurs en tension (agroalimentaire, services à la personnes, industrie). Des partenariats avec des entreprises de travail temporaire seront également recherchés tant l'intérim représente une part importante des recrutements en Deux-Sèvres.

« Notre objectif est le retour vers l'emploi durable. C'est pourquoi nous plaçons l'emploi au cœur de la politique insertion en étant cependant toujours au rendez-vous pour amortir les conséquences de l'accident de vie qui fragilise. Pour mémoire, une enveloppe de 48 millions d'euros est inscrite au budget 2025 pour la politique insertion qui demeure au cœur de notre action », a conclu Olivier Poiraud.